

# CONCOURS D’AFFICHES

2019 - 2020

Mission départementale Egalité Fille / Garçon



Mardi 26 novembre 2019

## PROPOSITION ET ENGAGEMENT DE LA MISSION DEPARTEMENTALE :

Le concours d'affiches est organisé par le groupe départemental « Egalité fille / garçon » en étroite collaboration avec la référente académique second degré. Il vise à promouvoir l'égalité et le respect entre les filles et les garçons, les femmes et les hommes.

Le concours s'inscrit dans le cadre de l'accompagnement des équipes et des circonscriptions par la mission départementale avec pour enjeux principaux :

- ✦ Une éducation à l'égalité entre les sexes
- ✦ La pédagogie égalitaire
- ✦ La prévention des violences sexistes
- ✦ Le respect mutuel entre les sexes
- ✦ La promotion de la mixité dans les choix d'orientation

Quatre thématiques sont proposées pour cette année scolaire 2019 / 2020 :

1. Conscientisation des stéréotypes de genre
2. Respect de soi et des autres
3. Egalité et choix d'orientation
4. Prévention des violences genrées

*Les référents « Egalité » de circonscription et de chaque établissement du second degré pourront accompagner les classes candidates avec l'appui des ressources départementales et académiques.*



**Mission départementale Egalité Fille / Garçon**

**CONCOURS D'AFFICHES 2019 / 2020**

## PUBLIC CIBLE :

Le concours s'adresse aux classes de cycle 3 du département :

- Elèves des classes de CM1 & CM2 des écoles élémentaires et primaires
- Elèves des classes de 6<sup>ème</sup> des collèges



**Mission départementale Egalité Femme / Homme**

**CONCOURS D'AFFICHES 2019 / 2020**



## REGLEMENT ET MODALITES DU CONCOURS :

- Chaque classe candidate peut présenter une à quatre affiches et concourir pour chaque thématique proposée.

(1 production par thématique : conscientisation des stéréotypes de genre, respect de soi et des autres, égalité et choix d'orientation, prévention des violences genrées).

### 1. Critères à respecter impérativement :

➤ Pour la production et la mise à disposition du jury :

- Le format : Les productions des élèves doivent respecter un format A3 (420 X 297 mm)
- Le respect du droit à l'image (si utilisation de photos d'élèves)
- L'affiche proposée comportera un message écrit (un slogan) en lien avec la thématique choisie
- Chaque production sera accompagnée de sa fiche de présentation et de la fiche de cession des droits à l'image (documents joints)



CONCOURS D'AFFICHES 2019 / 2020

Mission départementale Egalité Fille / Garçon

## REGLEMENT ET MODALITES DU CONCOURS :

### ➤ Pour l'envoi au jury :

Le jury délibèrera à partir d'un document numérique (Photo de la production) et s'autorisera, si besoin, à examiner la production originale pour confirmer ses choix.

A ce titre, la ou les productions sera(ont) envoyée(s) sous forme d'un (ou plusieurs) fichier(s) image.

### ➤ Les documents numériques seront identifiés :

- Pour les écoles : Circonscription / Nom de l'école / Classe

- Pour les collèges : Nom du collège / Classe / Commune

### ➤ Le dossier de candidature comportera :

- Le fichier image (photo de l'affiche )

- la fiche de présentation

- la fiche de cession des droits à l'image

Ces documents seront à renvoyer à l'adresse suivante :

[bruno.meunier@ac-lille.fr](mailto:bruno.meunier@ac-lille.fr)



**Mission départementale Egalité Fille / Garçon**

**CONCOURS D'AFFICHES 2019 / 2020**



## REGLEMENT ET MODALITES DU CONCOURS :

### *Conseils et points de vigilance pour la prise de vue :*

- *Il n'est pas nécessaire de disposer d'un matériel coûteux : la plupart des téléphones actuels permettent de prendre une photo de qualité suffisante.*
- *Veillez à ce que l'affiche soit suffisamment éclairée au moment de la prise de vue et à ce que la source de lumière ne soit pas face à vous.*
- *L'affiche doit occuper la totalité du cadre. (Utiliser un format 4:3 si le réglage de l'appareil photo / téléphone le permet)*
- *Le plan de votre appareil photo / téléphone doit être le plus possible parallèle au plan de l'affiche pour éviter les déformations.*
- *Si l'appareil propose de réduire la taille de l'image choisissez le réglage « Taille originale » (pas de réduction)*

**Mission départementale Egalité Fille / Garçon**



**CONCOURS D'AFFICHES 2019 / 2020**

## REGLEMENT ET MODALITES DU CONCOURS :

### 2. Inscriptions :

Les classes candidates s'inscrivent auprès des référents « Egalité » de circonscription ou d'établissement à l'aide de la fiche d'inscription (Document joint) :

**AVANT LE 15 JANVIER 2020**

Les référents « Egalité » transmettront les fiches d'inscription à l'adresse électronique suivante :

[vincent.cotton@ac-lille.fr](mailto:vincent.cotton@ac-lille.fr)

**Pour le 25 janvier 2020**

**Mission départementale Egalité Fille / Garçon**



**CONCOURS D'AFFICHES 2019 / 2020**



## REGLEMENT ET MODALITES DU CONCOURS :

### 3. Jury :

- Il est départemental et composé notamment de membres de la mission, de représentants académiques et des partenaires associés.
- les productions réalisées seront envoyées (accompagnées de la fiche de présentation et de la fiche cession des droits à l'image si nécessaire) pour le :

Vendredi 13 mars 2020 dernier délai

à l'adresse électronique suivante :

[bruno.meunier@ac-lille.fr](mailto:bruno.meunier@ac-lille.fr)

- Les productions originales sont à déposer également pour le vendredi 13 mars 2020 en circonscription (dernier délai) et pour mise à disposition du jury jusqu'au vendredi 3 avril 2020.
- Le jury se réunira pendant la semaine départementale de l'égalité (du 23 au 27 mars 2020).



## REGLEMENT ET MODALITES DU CONCOURS :

### 4. Prix :

#### Seront décernés :

- 4 prix départementaux catégorie « Ecole » (Soit 1 prix par thématique en fonction du nombre d'inscrits).
- 4 prix départementaux catégorie « collège » (Soit 1 prix par thématique en fonction du nombre d'inscrits).

#### Les classes primées recevront :

- 1 « Tote bag », à l'effigie de l'affiche retenue par le jury, pour chaque élève de chaque classe primée.
- 1 affiche pour chaque école ou établissement primé.
- 1 kit des affiches primées pour chaque circonscription et chaque établissement primés.

Le jury départemental remettra les prix lors d'une cérémonie dédiée ou directement dans les écoles, les circonscriptions ou les établissements gagnants.

## CALENDRIER :

### Novembre 2019 :

- ✚ Mardi 26 novembre : Lancement du concours lors de la journée départementale de formation des référents « Egalité fille / garçon »

### Fin novembre / Début décembre 2019 :

- ✚ Courrier aux I.E.N et chefs d'établissements

### Janvier 2020:

- ✚ Inscription au concours avant le 15 janvier 2020

### Mars 2020:

- ✚ Envoi au jury des productions sous format numérique (Photo de l'affiche sous format numérique) pour le vendredi 13 mars 2020 dernier délai
- ✚ Productions originales à déposer en circonscription pour le vendredi 13 mars 2020 dernier délai
- ✚ Délibération du jury pendant la semaine départementale de l'égalité (du 23 au 27 mars 2020)

### Début avril 2020 :

- ✚ Publication des résultats

### Mai 2020 :

- ✚ Remise des prix aux classes primées

CONCOURS D'AFFICHES 2019 / 2020

Mission départementale Egalité Fille / Garçon



**MISSION DEPARTEMENTALE EGALITE FILLE / GARÇON**

**CONCOURS D'AFFICHES**

**2019 / 2020**

**Fiche d'inscription**

*[A renseigner et à renvoyer au (à la) référent(e) « Egalité » pour le 15 janvier 2020]*

**ECOLE ou ETABLISSEMENT :**

**COMMUNE :**

**CIRCONSCRIPTION :**

**Référent(e) « Egalité » :**

**NOM & PRENOM DE L'ENSEIGNANT(E) :**

**CLASSE :**

**THEMATIQUE RETENUE :**

- |  |   |
|--|---|
| <input type="checkbox"/> Conscientisation des stéréotypes de genre | <input type="checkbox"/> Respect de soi et des autres     |
| <input type="checkbox"/> Egalité et choix d'orientation            | <input type="checkbox"/> Prévention des violences genrées |

**Novembre 2019 :**

- ✚ **Mardi 26 novembre** : Lancement du concours lors de la journée départementale de formation des référents « Egalité fille / garçon »

**Janvier 2020 :**

- ✚ Inscription au concours **avant le 15 janvier 2020**

**Mars 2020 :**

- ✚ Envoi au jury des productions sous format numérique (Photo de l'affiche sous format numérique..) **pour le vendredi 13 mars 2020 2020 dernier délai**
- ✚ Productions originales à déposer en circonscription **pour le vendredi 13 mars 2020** dernier délai
- ✚ Délibération du jury pendant la semaine départementale de l'égalité (du 23 au 27 mars 2020)

**Début avril 2020 :**

- ✚ Publication des résultats

**Mai 2020 :**

- ✚ Remise des prix aux classes primées

**CONCOURS D'AFFICHES 2019 / 2020**

**Mission départementale Egalité Fille / Garçon**



**MISSION DEPARTEMENTALE EGALITE FILLE / GARCON**

**CONCOURS D’AFFICHES**

**2019 / 2020**

**Fiche de présentation**

*(A renseigner et joindre avec la production des élèves : Pour le vendredi 13 mars 2020)*

**ECOLE ou ETABLISSEMENT :**

**COMMUNE :**

**CIRCONSCRIPTION :**

**Référent(e) « Egalité »:**

**NOM & PRENOM DE L’ENSEIGNANT(E) :**

**CLASSE :**

**THEMATIQUE RETENUE :**

- |  |   |
|--|---|
| <input type="checkbox"/> Conscientisation des stéréotypes de genre | <input type="checkbox"/> Respect de soi et des autres     |
| <input type="checkbox"/> Egalité et choix d’orientation            | <input type="checkbox"/> Prévention des violences genrées |

**CONCOURS D’AFFICHES 2019 / 2020**

**Mission départementale Egalité Filles / Garçons**

## MISSION DEPARTEMENTALE EGALITE FILLE / GARÇON

### AUTORISATION PARENTALE DE CESSIION DE DROITS D'AUTEUR ET DE DROIT A L'IMAGE D'UN MINEUR DANS LE CADRE DU CONCOURS D'AFFICHES 2019 / 2020

Le présent contrat a pour objet de déterminer les conditions dans lesquelles les parents de l'élève mineur acceptent, à titre gracieux, de céder à la mission départementale « Egalité Fille / Garçon » (DSDEN 59) la cession des droits d'auteur sur les œuvres réalisées par les élèves dans le cadre du concours d'affiches 2019 / 2020, ainsi que le droit d'utiliser l'image de leur enfant résultant de sa participation à ce concours.

Je soussigné(e) (père et mère ou représentants légaux) ..... demeurant  
..... agissant en  
qualité de titulaire de l'autorité parentale de l'enfant ..... demeurant  
.....

- Autorise à titre gracieux la mission départementale « Egalité Fille / Garçon » (DSDEN 59) et ses partenaires à fixer et à reproduire l'image de mon enfant, ainsi qu'à la modifier et à l'utiliser dans le cadre du concours d'affiches 2019 / 2020, ou pour toute autre action de promotion qui utilise les œuvres ou les images réalisées dans le cadre de cette manifestation. La présente autorisation s'applique à tous supports (écrit, électronique et audio-visuel). La mission départementale « Egalité Fille / Garçon » (DSDEN 59) s'engage, conformément aux dispositions légales en vigueur relatives au droit à l'image, à ce que la publication et la diffusion de l'image de l'enfant ainsi que des commentaires l'accompagnant ne portent pas atteinte à la vie privée, à la dignité et à la réputation de l'enfant ;
- Autorise à titre gracieux au profit de la mission départementale « Egalité Fille / Garçon » (DSDEN 59) et de ses partenaires précités la cession des droits d'auteur des candidats sur leurs œuvres réalisées dans le cadre du concours d'affiches 2019 / 2020 ou pour toute autre action de promotion qui utilise les travaux dans le cadre de cette manifestation. Le droit d'exploitation de l'œuvre comprend le droit de reproduction par tous procédés techniques connus ou inconnus à ce jour et sur tous formats les œuvres réalisées dans le cadre du concours ainsi que le droit de procéder à tout acte de reproduction aux fins de circulation de l'œuvre.

La cession des droits est consentie pour une exploitation sur le territoire français, et pour une durée de dix ans (10 ans) pour le ministère de l'éducation nationale et pour une durée de deux ans (2 ans) pour les partenaires précités à compter de la signature du présent contrat.

Fait en deux (2) exemplaires originaux à ..... le .....

Signatures du père et de la mère ou des représentants légaux

**CONCOURS D'AFFICHES 2019 / 2020**

**Mission départementale Egalité Fille / Garçon**

# CONCOURS D’AFFICHES

## 2019 - 2020

Mission départementale Egalité Fille / Garçon



Mardi 26 novembre 2019